

## Réaliser votre Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)

### Public

Personne en charge de la réalisation du DUERP

### Prérequis

Aucun

### Durée

1 jour, soit 7 heures

### Dates et lieu

5 mai 2026 à Niort – **Date limite d'inscription** : 7 avril 2026

### Nombre de stagiaires

4 personnes minimum et 12 personnes maximum

### Coût pédagogique

390 € nets de taxes par personne

### Intervenants

Delphine DEMAREZ ou Paul PASQUINI

### Objectifs pédagogiques

Identifier et évaluer les risques de l'entreprise  
Réaliser le Document Unique  
Formaliser le plan de prévention des risques

### Méthodes pédagogiques

Apports théoriques et pratiques  
Echanges d'expériences et conseils pratiques pour maîtriser l'élaboration du DUERP  
Exercices en sous-groupes sur un DU

### Modalités d'évaluation

Validation des objectifs pédagogiques par une évaluation de fin de formation  
Bilan oral et questionnaire de satisfaction à chaud à l'issue de la formation  
Certificat de réalisation et attestation de formation individuels délivrés après la formation

## Réaliser votre Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)

### Contenu

Nous préconisons de connaître les bases du logiciel Excel ainsi que les risques professionnels pour suivre cette formation

- ✓ Pourquoi évaluer les risques professionnels ?
  - Rappel du cadre réglementaire
  - Les enjeux de la prévention en entreprise
  - Identifier les responsabilités du chef d'entreprise
  - Définir la notion de risque et de danger
  - Recenser les acteurs incontournables en matière de sécurité et santé
  
- ✓ Méthodologie d'évaluation des risques
  - Préparer la démarche d'évaluation des risques professionnels : les indicateurs AT/MP, et les unités de travail
  - Réaliser un état des lieux : analyser une situation de travail
  - Planifier la démarche
  - Définir les responsabilités au sein de l'entreprise
  - Déterminer les risques dans l'entreprise : analyser les principaux risques, focus sur le risque COVID 19 et le Télétravail
  - Evaluer les conséquences à partir d'une grille de cotation (grille de criticité)
  - Hiérarchiser les risques

Evaluation : Travaux pratiques : analyse d'une situation, identification et cotation des risques d'une entreprise, restitution et consolidation du concept

- ✓ Construction du Document Unique
  - Structurer et rédiger le Document Obligatoire d'Évaluation des Risques Professionnels
  - Gérer le Document Unique en matière de diffusion
  - Suivre les évolutions consécutives aux activités et structures de l'entreprise
  - Enregistrer le suivi et les résultats des plans d'actions
  - Mettre en place des bonnes pratiques

Evaluation : Travaux pratiques : mettre à jour votre DU avec le risque COVID 19 et le Télétravail et proposer un plan d'action

OPTION : Accompagnement opérationnel à la mise en œuvre ou au renouvellement de votre DUERP.

### Indicateurs de résultats

Nouvelle formation, pas de statistiques